



## Conditions Générales d'Utilisation

Mise à jour le 27 mars 2026

Version téléchargeable

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après « Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU ») sont relatives à la Solution EnoLab et aux Services logiciels et techniques proposés depuis cette Solution.

Ces CGU s'adressent à tous les Utilisateurs de la Solution EnoLab (ci-après le(s) « Utilisateur(s) »).

### 1) Définitions

« **Enogrid** » ou « **Fournisseur** » : désigne l'éditeur de la Solution EnoLab et le Fournisseur des Services proposés à partir de cette Solution. : Enogrid est une SAS au capital social de 19 831 euros, dont le siège social est situé 1 rue du Champ de Mars 45074 Orléans Cedex 2, immatriculée au RCS d'Orléans sous le n° 844 609 115, représentée par son Président, Rémi Bastien.

« **EnoLab** » ou « **Solution** » : désigne la solution éditée par Enogrid prise dans son ensemble cohérent et homogène intégrant notamment le site vitrine, et les modules EnoLab classique et EnoLab explore, cet ensemble intégrant différents composants logiciels, bases de données, des graphismes, documentations, paramétrages, personnalisations, mises à jour, évolutions, etc. Cette Solution est accessible en mode SaaS à partir du site internet <https://enogrid.com/EnoLab/> et permet de réaliser des simulations d'autoconsommation collective.

« **EnoLab classique** » : désigne les fonctionnalités d'EnoLab permettant de simuler précisément des projets d'autoconsommation collective à partir de courbes de charge et production et de consommation.

« **EnoLab explore** » désigne les fonctionnalités d'EnoLab permettant d'identifier le potentiel de consommation d'un territoire donné.

« **Services logiciels** » : désignent les services fournis par Enogrid à partir de la Solution EnoLab. Ces Services comprennent a) les Services logiciels visant à faciliter l'étude d'une Opération d'autoconsommation collective ainsi que b) des Services techniques associés, liés au maintien en condition opérationnelle de la Solution.

« **Client** » : désigne la personne physique ou morale ayant souscrit auprès d'Enogrid à un abonnement à la Solution EnoLab.

« **PMO ou personne morale organisatrice** » : désigne l'entité personne morale créé ou désignée permettant de lier en son sein une communauté de participants (Consommateurs d'électricité et Producteurs) au sens du Code de l'énergie.

« **Consommateur d'électricité** » : désigne la personne physique ou morale, participant à une Opération d'autoconsommation collective en



consommant de l'électricité, au sens du code de l'énergie.

« **Producteur** » : est la personne physique ou morale participant à une Opération d'autoconsommation collective en produisant de l'électricité, au sens du code de l'énergie.

« **Participant** » : désigne la personne physique ou morale participant à une Opération d'autoconsommation collective en produisant (Producteur) ou en consommant (Consommateur) de l'électricité, au sens du code de l'énergie.

« **Utilisateur(s)** » : désigne toute personne physique, rattachée au Client, utilisant la Solution EnoLab et qui s'engage à respecter les présentes CGU.

« **Opération d'autoconsommation collective ou ACC** » : désigne l'opération qui se réalise lorsque la fourniture d'électricité est effectuée entre un ou plusieurs Producteurs et un ou plusieurs Consommateurs d'électricité finaux liés entre eux au sein d'une personne morale et dont les points de soutirage et d'injection sont situés sur le réseau public de distribution d'électricité.

## 2) Description de la Solution EnoLab

Enogrid propose des Services logiciels et des services techniques associés, liés au maintien en condition opérationnelle de la Solution EnoLab.

### a) Services logiciels EnoLab classique

Le descriptif précis des Services logiciels est celui décrit sur le site et/ou la Solution

EnoLab au jour de l'utilisation. Les Services logiciels sont principalement les suivants :

- la récupération et le traitement de courbes de charges de production ou de consommation ;
- la simulation de courbes de charges de production ;
- la simulation énergétique et économique d'une ACC ;
- la visualisation géographique d'une ACC ;
- la modélisation d'opérations avec ou sans vente d'électricité ;
- la sauvegarde d'études

Les fonctionnalités accessibles dépendent du pack souscrit par le Client.

### b) Services logiciels EnoLab explore

Les Services logiciels sont principalement les suivants :

- La cartographie d'un territoire découpé en communes, présentant la classification INSEE de densité de population pour chacune de ces communes ;
- L'affichage des consommations globales par commune et par typologie de consommateurs ;
- L'affichage des sites professionnels consommateurs sur le territoire ;
- L'évolution des consommations d'un territoire sur les 5 dernières années disponibles ;
- La présentation d'un taux d'autoconsommation estimatif basé sur les hypothèses de production et de consommation renseignée par l'utilisateur.

### c) Services techniques associés



Enogrid fournit, en complément des Services logiciels, les Services techniques destinés à maintenir la Solution EnoLab en condition opérationnelle. Ces Services techniques sont les suivants :

-L'hébergement de la Solution et des données qu'elle contient

L'hébergement est réalisé sur des datacenters situés en France.

-La disponibilité de la Solution

Le Fournisseur mettra en œuvre tous les efforts commercialement raisonnables pour assurer la disponibilité de la Solution, sauf pendant les périodes de maintenance. Le Fournisseur pourra interrompre les Services logiciels occasionnellement pour des travaux de maintenance et/ou d'amélioration.

Le Fournisseur fera tous ses efforts le cas échéant pour rétablir l'accès aux Services logiciels dans les meilleurs délais. Dans la mesure du possible, le Fournisseur informera l'Utilisateur de toute interruption prévisible planifiée et supérieure à 24 (vingt-quatre) heures, à l'adresse suivante :

<https://status.enogrid.com/status/enostatus>

Le Fournisseur est en droit de procéder à une interruption de plein droit en cas de violation des termes des Conditions Générales d'Utilisation, de tout détournement des fonctionnalités de la Solution, le Fournisseur sera en droit de procéder à l'interruption de plein droit du Service par simple courriel.

-La sécurité de la Solution.

Le Fournisseur fera ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité de la Solution et des données qu'elle contient,

conformément à la réglementation applicable.

-La maintenance corrective et évolutive de la Solution

La maintenance corrective vise la correction des anomalies propres à la Solution.

Le Fournisseur ne peut toutefois pas garantir l'absence totale d'anomalies. Par ailleurs, la maintenance n'est pas applicable en cas de refus d'un Utilisateur de collaborer dans la résolution des anomalies et notamment de répondre aux questions et demandes de renseignement émises par le service support ; d'utilisation de la Solution non conforme à sa destination ou aux instructions données par le Fournisseur, en particulier, si l'anomalie est due à un événement ou environnement placé sous le contrôle d'un Utilisateur ; d'installation de logiciels ou systèmes d'exploitation incompatibles avec la Solution ; de défaillance des réseaux de communication électronique ; d'acte volontaire de dégradation, malveillance, sabotage ; de détérioration due à un cas de force majeure ; de non-respect des conditions contractuelles.

La maintenance évolutive vise à réaliser les mises à jour de la Solution et à modifier ou ajouter de nouvelles fonctionnalités. Celle-ci est réalisée si/lorsque le Fournisseur l'estime nécessaire ou opportun.

-Service support

Enogrid met à la disposition des Utilisateurs un service support disponible aux jours et heures ouvrés (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h), afin d'obtenir une assistance en cas d'incident technique propre à la Solution ou de questions relatives à l'utilisation de la Solution.



Les Utilisateurs d'EnoLab peuvent contacter le support d'Enogrid via la bulle de chat de l'outil EnoLab.

Selon le niveau d'assistance requis par un Utilisateur et constaté par les équipes d'Enogrid, la réponse à la demande d'assistance pourra prendre la forme :

- d'un courriel explicatif ;
- d'un renvoi vers une section de la F.A.Q., un tutoriel ou un manuel d'utilisation ;
- de l'envoi d'une fiche ou vidéo de démonstration dédiée ;
- d'un partage d'écran avec l'utilisateur et possible prise en main du contrôle de son appareil avec son autorisation pour permettre l'assistance ;
- de la constatation d'une anomalie ou d'une demande d'évolution faisant passer la demande du statut de la demande d'Assistance à Maintenance.

Le Client peut contacter Enogrid sur l'adresse : [service-client@enogrid.com](mailto:service-client@enogrid.com).

### 3) Compte Utilisateurs

Chaque Utilisateur dispose d'un compte nominatif sur la Solution EnoLab.

Le processus de création d'un compte est le suivant :

- 1° Enogrid ou le Client disposant d'un compte administrateur créé le compte Utilisateur
  2. L'Utilisateur reçoit un email indiquant un lien d'accès vers la Solution et l'invitant à définir un mot de passe
  3. L'Utilisateur clique sur le lien et est redirigé vers la page de connexion
- Avant d'accéder à la Solution, chaque Utilisateur doit accepter, en cochant la case prévue à cet effet, les présentes

Conditions Générales d'Utilisation ainsi que la Politique d'information sur les données personnelles figurant sur l'interface de connexion.

L'Utilisateur ayant un compte administrateur est entièrement responsable de la création, la gestion et la suppression des comptes Utilisateurs.

### 4) Obligations des Utilisateurs

L'Utilisateur s'engage à utiliser la Solution dans les conditions suivantes :

- ne pas l'utiliser aux fins d'entraver ou altérer son fonctionnement, notamment en l'encombrant, volontairement ou involontairement, par le transfert intempestif de contenus, en dehors des cas d'utilisation prévus ;
- ne pas extraire, copier, dupliquer, des éléments et graphismes de la Solution, sur laquelle seule Enogrid dispose des droits de propriété intellectuelle ;
- ne pas introduire de fichiers/programmes malveillants, ou contenant des virus informatiques ;
- ne pas stocker, transmettre du contenu non autorisé, qui serait illégal ou qui pourrait être constitutif d'incitation à la réalisation de crimes et délits, de diffamations et injures, d'atteinte à la vie privée, ou encore d'actes mettant en péril des mineurs ;
- ne pas stocker, transmettre du contenu qui violerait le droit à l'image, tout droit de propriété intellectuelle tout autre droit appartenant à autrui ;
- conserver secrets ses identifiants mot de passe, ne pas les divulguer sous



quelque forme que ce soit et s'interdire de les partager avec des tiers ;  
-alerter immédiatement Enogrid en cas de vol, perte d'identifiant ou mot de passe, en cas de suspicion de piratage et d'accès non autorisé à la Solution ;

Tout compte Utilisateur pourra être suspendu/clôturé sans préavis en cas de non-respect graves ou répétées par un Utilisateur des présentes Conditions Générales.

## 5) Propriété intellectuelle

La Solution EnoLab est éditée par la société Enogrid qui est propriétaire des droits de propriété intellectuelle. Le Fournisseur détient les droits de propriété intellectuelle lui permettant de concéder aux Utilisateurs le droit d'accès et d'utilisation de la Solution.

L'Utilisateur reconnaît que les présentes CGU ne lui confèrent aucun droit de propriété sur la Solution. La mise à disposition de la Solution dans les conditions prévues ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle, au sens du Code français de la propriété intellectuelle.

Ainsi, le droit d'accès et d'utilisation concédé est exclusif de tout transfert de droits de propriété intellectuelle. Ceci concerne en particulier les droits visés aux articles L 122-1, L 122-6, L 122-7 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le Fournisseur concède à l'Utilisateur, pour le monde entier, un droit d'accès et d'utilisation, ce droit étant personnel, non exclusif, non cessible et non transférable.

Ce droit prend automatiquement fin lors de la suppression du compte de l'Utilisateur.

L'Utilisateur ne pourra en aucun cas mettre la Solution à disposition d'un tiers sans autorisation expresse du Fournisseur, et s'interdit strictement toute autre utilisation en dehors de l'objet des

présentes, en particulier toute reproduction, adaptation, modification, représentation, traduction, arrangement, diffusion, décompilation, sans que cette liste soit limitative.

L'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits du Fournisseur sur la Solution et à ne pas procéder à des actes susceptibles d'avoir pour conséquence de contrefaire tout ou partie de tout élément ou composant de la Solution.

L'Utilisateur est avisé du fait qu'une utilisation de la Solution non conforme aux dispositions des présentes, l'expose à une action judiciaire (concurrence déloyale, contrefaçon, etc.).

## 6) Données personnelles

Dans le cadre des présentes, Enogrid est amenée à traiter des Données personnelles de l'Utilisateur lorsqu'il accède et utilise la Solution.

L'Utilisateur est invité à consulter la Politique d'information sur les Données personnelles disponible sur la Solution.

## 7) Responsabilité

Chaque Utilisateur est responsable de l'utilisation qu'il fait de la Solution, mais aussi de la qualité, la licéité, l'exactitude et l'exhaustivité des données qu'il fournit sur la Solution.



La responsabilité du Fournisseur Enogrid ne saurait être engagée en raison de l'inadaptation de la Solution et des Services aux besoins des Utilisateurs.

Enogrid ne saurait être tenue responsable de quelque manière que ce soit de l'utilisation faite par l'Utilisateur des Services et/ou des résultats des Services, ni des éventuelles erreurs de calculs générés automatiquement par la Solution. La responsabilité du Fournisseur ne pourra être mise en cause que pour les seuls Services logiciels mis à sa charge et en cas de faute prouvée par l'Utilisateur.

Le Fournisseur fait ses meilleurs efforts pour assurer un niveau de sécurité optimum de la Solution et de ses Services et s'engage à respecter la réglementation applicable.

La responsabilité du Fournisseur ne pourra être mise en cause que pour des dommages directs d'un Utilisateur, après la démonstration d'une faute directement imputable au Fournisseur, étant précisé que les dommages indirects sont exclus.

Ainsi, la responsabilité du Fournisseur ne pourra être recherchée pour tout préjudice indirect, tels que la perte financière, la perte de données, ou tout autre dommage spécial ou événements en dehors de son contrôle ou de tout fait ne lui étant pas imputable.

## **8) Modification des CGU**

Le Fournisseur se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les termes des présentes conditions générales, qui seront accessibles depuis la Solution.

## **9) Dispositions diverses**

Chacune des clauses des présentes CGU doit être interprétée, dans toute la mesure du possible, de manière qu'elle soit validée au regard du droit qui lui est applicable. Si l'une quelconque des stipulations se révèle être illégale, nulle ou inopposable par toute juridiction ou autorité administrative compétente aux termes d'une décision exécutoire, cette stipulation sera réputée non écrite, sans altérer la validité des autres stipulations et sera remplacée par une stipulation valable d'effet équivalent, que les Parties s'engagent à négocier de bonne foi, et telles que les Parties en seraient convenues si elles avaient connu l'illicéité, la nullité ou l'inopposabilité de ladite stipulation.

Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir d'une disposition quelconque des présentes ne vaudra en aucun cas renonciation à son droit d'exiger le respect de chacune de ses clauses et conditions.

## **10) Droit applicable – juridictions compétentes**

Les présentes CGU et les Services fournis par Enogrid sont régies par le droit français. Tout différend naissant de la validité, l'interprétation, de l'exécution, inexécution ou de la résiliation des présentes CGU fera l'objet d'une tentative préalable de règlement amiable.

Lorsque l'Utilisateur est le Client lui-même car il a souscrit à des Services logiciels EnoLab auprès d'Enogrid, des conditions générales de vente (CGV) s'appliquent, en complément des présentes CGU.